



DÉCLARATION LIMINAIRE DU 18 MARS 2022

Madame la présidente du CHSCT,

En décembre 2021, l'inflation en France a atteint 2,8% sur 1 an. Les salarié-es du secteur public, comme ceux du secteur privé, les retraité-es, les jeunes partagent toutes et tous une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie : il faut augmenter les salaires, les pensions, les allocations et les bourses étudiantes.

En tant qu'agents des Finances, la reconnaissance de notre engagement passe par l'augmentation de nos salaires : il faut absolument revaloriser le point d'indice.

Son gel de plus de dix ans a entraîné des pertes de pouvoir d'achat considérables, l'absence de reconnaissance de nos qualifications et le rabougrissement de nos carrières. D'autres mesures – telles que l'attribution d'un nombre de points uniforme à toutes et à tous – doivent être envisagées.

De plus, le nouveau régime indemnitaire au mérite (RIFSEEP) doit être définitivement abandonné. La part de l'indemnitaire ayant un caractère de complément salarial doit être intégrée dans notre traitement, sans effet négatif sur la revalorisation indiciaire. Les autres indemnités doivent être revalorisées.

Des négociations doivent être ouvertes sur notre régime indemnitaire, qui doit être revalorisé de manière pérenne.

Nous avons été utiles à la population et à la société en général avant et pendant la crise sanitaire ; nous le sommes encore aujourd'hui ! Que le gouvernement reste sourd à nos revendications, ne serait-ce qu'en matière de rémunération est devenu insupportable !

La spéculation boursière se porte à merveille, les dividendes versés aux actionnaires sont mirobolants, les écarts entre les plus riches et la majorité de la population continuent à se creuser... Pour financer nos augmentations, il s'agit simplement d'avoir la volonté politique d'aller chercher l'argent là où il est !

Concernant le maintien des restructurations en pleine pandémie, la CGT Finances le dénonce. Il se fait sans aucune préparation eu plan organisationnel et matériel.

La note d'orientation ministérielle Santé, sécurité et conditions de travail met l'accent sur un certain nombre de points essentiels et sur lesquels la DDFIP 89 est défailante.

Tout d'abord, cette note rappelle l'importance du dialogue social dans le plan de prévention des risques. La participation des agents dans l'organisation du travail doit faire partie intégrante de la prévention. Force est de constater que l'ensemble des remontées que nous vous faisons à propos des restructurations sont balayées d'un revers de main. Les nouveaux services issus de la 1er vague du NRP au 01/01/2021 témoignent de cette situation. L'impréparation, les défauts de pilotage et la surcharge massive de travail pour les agents nous laisse déjà entrevoir toutes les conséquences de cette réforme à marche forcée. Nous constatons déjà des arrêts de travail liés au NRP, à la surcharge de travail et au manque d'effectifs.

Vous assumez de poursuivre des regroupements importants d'agents en pleine pandémie mondiale.

Vous rajoutez ainsi du risque sur du risque et du stress sur du stress.

La CGT Finances est très étonnée par cette position dogmatique. Le bon sens aurait à minima réclamé un moratoire sur le NRP.

Les nouvelles formes d'organisation du travail, le télétravail, le travail à distance impliquent de nouvelles méthodes de travail. Celles-ci ne peuvent pas se limiter à un simple flicage des agents par les chefs de service.

Ces agents ont besoin de pilotage, d'un support technique et organisationnel.

La CGT Finances est une nouvelle fois très étonnée quand lors de ses visites de postes dans les SGC, les agents demandent s'il y a un pilote dans l'avion. On laisse les agents s'auto organiser et sans solutions face aux problèmes liés aux restructurations.

D'autre part, la note ministérielle affirme à propos des RPS « que tous les leviers d'amélioration sont d'ordres organisationnels ». Pour la CGT il s'agit d'une affirmation relevant d'une basse propagande managériale. En effet, toutes les réorganisations ne parviennent pas à masquer les manques d'effectifs et de moyens. Le premier levier de prévention des risques est un recrutement massif d'agents titulaires et statutaires. La fin du dogme des suppressions d'emplois et de services est depuis longtemps un impératif.

Le terme de « projet » utilisé à chaque paragraphe de cette même note pour camoufler le terme de « démantèlement du réseau » relève du marketing managérial de bas niveau.

Par ailleurs, la mise en place élargie du télétravail pose un certain nombre de questions.

En l'occurrence, quid de l'accident de travail à domicile et de la question des assurances habitations ? La CGT vous demande des éclaircissements sur ces points précis.

Pour finir avec ce point, le télétravail a un coût notamment en termes de fluides. Dans le privé, un accord national interprofessionnel met en place une indemnisation des salariés télétravailleurs pour prendre en compte cette réalité. Les fonctionnaires sont défavorisés en la matière. La CGT demande que le régime indemnitaire soit réévalué pour tenir compte de cette situation.

En définitive, les questions de prévention et de conditions de travail vont devoir réellement prendre en compte le phénomène du télétravail et du travail à distance.

Nous ne sommes pas dupes, derrière le télétravail se cache aussi les velléités de l'administration de réduire sa facture immobilière et d'accélérer la mobilité fonctionnelle des agents. Nous savons qu'après la masse salariale, la politique immobilière est le 2ème poste d'économie fléché par les gouvernements successifs. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun agent de la DGFIP n'est un homme orchestre, il est illusoire de considérer qu'un agent peut faire tous les métiers de la DGFIP. Pire encore, cette politique accentue les risques, le mal être et les troubles psychosociaux.

Regardons la réalité en face, le COVID 19 rajoute du sel sur les plaies d'une DGFIP déjà meurtrie par une politique de casse sociale et de destruction du service public largement entamée en mars 2020.

Aujourd'hui plus que jamais une autre voie est nécessaire.